



## LA GASTRONOMIE A BONNE ECOLE

### Fiche N°2 – Consignes incendie

---

#### Consignes de sécurité incendie et d'évacuation

- 1) Déclenchement de l'alarme incendie.
- 2) Se lever et suivre les instructions du professeur en charge de vous accompagner pendant toute la durée de l'évacuation.
- 3) Laissez vos affaires dans la classe.
- 4) Ne quittez pas le groupe et ne perdez pas de vue votre formateur.
- 5) A l'extérieur de l'établissement, se diriger dans le calme vers la résidence des buttes Chaumont et rester groupé. Chaque classe sera comptabilisée avant la rentrée dans l'établissement.
- 6) Ne restez pas dans l'établissement si vous entendez le signal sonore d'évacuation.
- 7) Ne retournez jamais en arrière.
- 8) L'utilisation des ascenseurs est interdite pendant l'évacuation.
- 9) Dans tous les cas, suivez scrupuleusement les directives qui vous sont données par les responsables d'évacuations.

Si vous n'êtes accompagné par un formateur, vous dirigez sans attendre vers la sortie de l'établissement.



## LA GASTRONOMIE A BONNE ECOLE

### PLAN D'EVACUATION DES BATIMENTS EN CAS DE SINISTRE - RAPPEL GENERAL -

Toute évacuation d'urgence des élèves se fait sous le contrôle des professeurs chargés d'assurer le calme. Ils doivent précéder leur groupe après avoir vérifié qu'aucun élève ne reste en classe et rester impérativement avec leur groupe.

#### I) CINQUIEME ETAGE

Descendre le plus rapidement possible l'escalier N°1 pour le Bat A et l'escalier N°2 pour le Bat C jusqu'au rez-de-chaussée et sortir par la porte principale. Attendre la fin de l'alerte rue Petit, devant la résidence des Buttes Chaumont.

#### II) QUATRIEME ETAGE

Toutes les salles sont évacuées par l'escalier N°2 jusqu'au rez-de-chaussée. Les groupes attendent sur le trottoir de la rue Petit, devant la résidence des Buttes Chaumont. L'internat évacue par l'escalier N° 2 ou N°7 et rassemblement dans la cour de l'établissement (la nuit) ou rue Petit devant la résidence des Buttes Chaumont.

#### III) TROISIEME ETAGE

Les salles sont évacuées par l'escalier N°1 jusqu'au rez-de-chaussée. La sortie se fait par la porte principale. Les groupes attendent dans la rue Goubet, en face de l'école. L'internat évacue par l'escalier N°2 ou N°7 et rassemblement dans la cour de l'établissement (la nuit) ou rue Petit devant la résidence des Buttes Chaumont.

#### IV) DEUXIEME ETAGE

L'évacuation se fait par l'escalier N°3. Sortie par la porte principale de l'ancien bâtiment et rassemblement dans la rue la rue Petit, devant la résidence des Buttes Chaumont.

#### V) PREMIER ETAGE

Pour les laboratoires de pâtisserie et de boucherie, l'évacuation se fait par l'escalier N°3. Pour le laboratoire boulangerie du Bat C, l'évacuation se fait par l'escalier N° 2, la sortie se fait par la porte principale de l'ancien bâtiment C et rassemblement dans la rue Petit, devant la résidence des Buttes Chaumont.

#### VI) ENTRE-SOL

Le laboratoire de cuisine, celui de charcuterie et de cuisine pédagogique devront être évacués par l'escalier N°4. La sortie se fait par la porte principale de l'ancien bâtiment et rassemblement dans la rue Petit, devant la résidence des Buttes Chaumont.



## LA GASTRONOMIE A BONNE ECOLE

### VII) ENTRE-SOL (SELF)

Evacuation par l'escalier N°1 ou N°2 ou 5. Sortie par la porte principale du hall. Attendre la fin de l'alerte dans la rue Petit, devant la résidence des Buttes Chaumont.

### VIII) SALLE DE CONFERENCE

Sortie par l'escalier N°2 (près du restaurant d'application). Rassemblement dans la rue Petit, devant la résidence des Buttes Chaumont.

### IX) RESTAURANT D'APPLICATION

L'évacuation se fait par la porte vitrée du hall de l'ancien bâtiment (près du restaurant d'application). Rassemblement dans la rue la rue Petit, devant la résidence des Buttes Chaumont.

### X) REZ-DE-CHAUSSEE

Pour le laboratoire « MASSARD », l'évacuation se fait par la porte vitrée du hall de l'ancien bâtiment. Pour le bureau « élève » et l'accueil, l'évacuation se fait par l'entrée principale. Attendre la fin de l'alerte dans la rue Petit, devant la résidence des Buttes Chaumont.

### XI) SOUS SOL

L'évacuation se fait par l'escalier N°1 ou escalier N°6 jusqu'au rez-de-chaussée. La sortie se fait par la porte principale, Rassemblement dans la rue Petit, devant la résidence des Buttes Chaumont.

#### **IMPORTANT**

**Il est rappelé que nul ne peut utiliser les ascenseurs qui devront, dès le début de l'alerte, être mis dans la position d'arrêt d'urgence.**

**Toute personne qui enfreindrait les consignes pourrait faire l'objet de sanctions.**

**Au retour de l'évacuation, chaque professeur doit refaire l'appel.**

**EVACUATION N°1 : ESCALIER PRINCIPAL BAT A.**

**EVACUATION N°2 : ESCALIER PRINCIPAL BAT C.**

**EVACUATION N°3 : ESCALIER ACCES LABO PATISSERIE ET BOUCHERIE BAT A.**

**EVACUATION N°4 : ESCALIER PRINCIPAL BATIMENT B.**

**EVACUATION N°5 : ESCALIER SELF DONNANT SUR LA COUR BAT A.**

**EVACUATION N°6 : ESCALIER D'EVACUATION FOND DU GARAGE BAT A.**

**EVACUATION N°7 : ESCALIER FOND DU BAT C.**